PROCÈS-VERBAL de la dix-neuvième (19^e) **assemblée générale annuelle** des membres de Développement économique Nouvelle-Beauce (DENB), tenue **le mardi 28 mars 2017**, à 17 h, à la salle Landry du Centre Caztel situé au 905, route Saint-Martin à Sainte-Marie.

Membres ayant droit de vote

Baillargeon	Daniel	Groupe Baillargeon
Barret	François	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
Bisson	Réal	Municipalité de Vallée-Jonction
Bonneville	André	Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l.
Breton	Rémi	Groupe Ferti
Byrns	Michael	Municipalité de Frampton
Chrétien	Marcel	Technologies Sur Mesure M.C.
Deblois	Stéphanie	CSBE
Duval	Michel	Municipalité de Sainte-Hénédine
Faucher	Claudia	Desjardins Entreprises Chaudière-Nord
Faucher	François	Normand Nadeau Communications
Fecteau	Simon	Investissement-Québec
Ferland	Richard	Ferme de la Cavée S.E.N.C., La Coop fédérée
Fournier	Luc	Centre universitaire des Appalaches
Gagnon	André	Municipalité de Saint-Bernard
Gilbert	Russell	
Gravel	Chantal	RCGT
Jacques	Marie	Tourisme Sainte-Marie
Labbé	Lina	Usitechnov industries inc.
Labbé	Jean-Marc	Maison JA. Vachon
Labbé	Nancy	Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Beauce
Labonté	Renaud	Bureautique Reno
Lehouillier	François	Ecce Terra Arpenteurs-Géomètres s.e.n.c.r.l.
Plante	Roger	Roger Plante Inc.
Poulin	Guy	Ventilation C. Fortier
Rouleau	Michel	
St-Marseille	Pierre	Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce
Sylvain	Denis	Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau
Turgeon	Réal	Municipalité de Saint-Isidore
Vachon	Gaétan	Ville Sainte-Marie
Vachon	Hébert	Gestion Mé-Ji
Vachon	Stephan	Musée Ferroviaire de Beauce

Observateurs

Bisson Marlène DENB

Boutin André Ville de Sainte-Marie Chainé Daniel CLD Robert-Cliche

Drouin Claude DENB

Gagnon Claude Ville de Sainte-Marie

Gignac Marie-Pier MRC de La Nouvelle-Beauce

Gingras Tony Chaudière-Appalaches Économique

Gosselin Mario Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l.

Jacques Serge Deflex Composite
Laflamme Martin Chemin de fer Sartigan

Lapointe Hubert Beauce Média

Larose Valérie DENB Leclerc Jérôme DENB

L'Heureux Benoit Centres locaux d'emploi de la Beauce et des Etchemins

Nadeau Estelle DENB
Plouffe Sylvie Câble Axion
Poulin Guy Groupe Ferti

Roy Sylvain Desjardins Entreprises Chaudière-Nord

Simoneau Rosaire Ville de Sainte-Marie

Talbot Caroline DENB

1. Ouverture de l'assemblée

M. André Bonneville, président de l'assemblée, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et procède à l'ouverture de l'assemblée après avoir constaté le quorum. Il est 17 h 20.

2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

AG-167-17

Sur proposition de M. Michel Duval, appuyée par M. Réal Bisson, il est résolu à l'unanimité :

De nommer M. André Bonneville, président et Mme Marlène Bisson, secrétaire de l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente assemblée.

AG-168-17

Sur proposition de M. Denis Sylvain, appuyée par M. Réal Turgeon, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 29 mars 2016

Le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 29 mars 2016 a été transmis aux membres quelques semaines avant la présente assemblée.

AG-169-17

Sur proposition de M. Michel Rouleau, appuyée par M. Gaétan Vachon, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale tenue le 29 mars 2016 tel que déposé.

5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mars 2016

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 mars 2016 a été transmis aux membres quelques semaines avant la présente assemblée.

AG-170-17

Sur proposition de M. François Barret, appuyée par M. Jean-Marc Labbé, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 29 mars 2016 tel que déposé.

6. Rapport annuel des activités 2016

Mme Marlène Bisson fait un rappel de la mission de Développement économique Nouvelle-Beauce. M. Claude Drouin mentionne quelques entreprises soutenues par l'organisme en 2016. Marlène Bisson reprend la parole et explique le bilan des fonds 2016. André Bonneville donne des précisions sur le Fonds des entrepreneurs qui est alimenté principalement par les bénéfices des activités majeures de Développement économique Nouvelle-Beauce, donc, grâce à la participation des gens d'affaires.

Marlène reprend en donnant des explications sur le nouveau fonds « Créavenir » qui est un fonds de Desjardins entreprises, pour dans lequel DENB effectue l'analyse des dossiers. Elle poursuit en donnant des informations sur le mentorat d'affaires qui est un service dédié aux entreprises de la région que Développement économique Nouvelle-Beauce a voulu conserver en collaboration avec Chaudière-Appalaches Économique.

Elle donne la parole à M. Claude Drouin qui explique les projets structurants en cours.

M. André Bonneville termine avec le mot du président et de l'équipe de direction.

7. Rapport de l'auditeur indépendant, présentation et adoption des états financiers 2016

Le président invite Mme Chantal Gravel, auditrice de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, à présenter le rapport de l'auditeur indépendant et les états financiers de DENB pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016.

AG-171-17 Sur proposition de M. Michael Byrns, appuyée par M. Gaétan Vachon, il est résolu à l'unanimité:

> D'adopter le rapport de l'auditeur indépendant et les états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, tels que présentés Mme Chantal Gravel, auditrice de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

8. Modification au règlement n° 8 « Règlement de régie interne »

Mme Marlène Bisson explique qu'il n'est plus dans l'obligation de l'organisme de procéder annuellement à une mission d'audit. La demande a été déposée à la MRC afin qu'en 2017 il soit possible de produire une mission d'examen au lieu d'une mission d'audit ce qui consiste en une vérification comptable plus allégée. Elle confirme que la MRC est d'accord avec cette nouvelle procédure. Dans ce sens, il est nécessaire de modifier les règlements généraux de la façon suivante :

Mission d'audit (d'examen) 15.5

Les livres et états financiers de la Corporation sont audités (font l'objet d'une mission d'examen) chaque année, aussitôt que possible après l'expiration de chaque exercice financier, par *l'auditeur* (la firme comptable) nommé<mark>e</mark> à cette fin lors de chaque

4 | Page

assemblée générale annuelle des membres. Sa rémunération est fixée par les administrateurs.

M. Mario Gosselin met une réserve sur cette nouvelle procédure qui comporte un risque supplémentaire.

AG-172-17

Sur proposition de M. Michel Duval, appuyée par M. Réal Bisson, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter la modification au règlement n° 8 « Règlement de régie interne ».

9. Nomination de la firme comptable pour 2017

Mme Marlène Bisson informe qu'elle a reçu les soumissions de quatre firmes comptables de la région. Après analyse, les membres du conseil d'administration recommandent de reconduire la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer le rapport de mission d'examen de Développement économique Nouvelle-Beauce pour l'année 2017.

AG-173-17

Sur proposition de M. Réal Turgeon, appuyée par M. Michel Rouleau, il est résolu à l'unanimité :

De nommer la firme Raymond Chabot Grant Thornton, pour effectuer la mission d'examen des états financiers de Développement économique Nouvelle-Beauce pour l'année 2017.

10. Ratification des actes et décision des membres du conseil d'administration

AG-174-17

Sur proposition de M. Jean-Marc Labbé, appuyée par M. François Lehouillier, il est résolu à l'unanimité :

De ratifier les actes et décisions des membres du conseil d'administration pour 2016.

11. Grands dossiers 2017

Marlène Bisson informe les membres qu'en 2016, l'organisme a réalisé le PALÉE 2017-2019 (Plan d'action local pour l'économie et l'emploi) dans lequel des actions précises ont été établies pour les prochaines années pour développer et soutenir des projets favorisant le développement global de la région (projets structurants), soutenir les entreprises en démarrage et en croissance, développer un écosystème économique favorisant l'implantation d'entreprises et favoriser l'attraction et la rétention de nouveaux travailleurs en Nouvelle-Beauce.

M. Claude Drouin énumère certains dossiers en cours qui verront probablement le jour en 2017.

12. Élection et/ou nomination des membres du conseil d'administration

Le président suggère que Mme Marlène Bisson préside les élections et/ou nominations des membres du conseil d'administration.

AG-175-17

Sur proposition de M. André Gagnon, appuyée par M. Richard Ferland, il est résolu à l'unanimité :

De nommer Mme Marlène Bisson, présidente d'élection.

La présidente d'élection identifie les sièges d'administrateurs à combler par élection ou par nomination selon les nouveaux règlements généraux.

Élection:

« Affaires » : sièges n° 1 et 3 « Agriculture et forêt » : siège n° 5

Nomination:

« Municipal » : sièges nos 7 et 9

La présidente ouvre les élections.

12.1 Affaires

Siège n° 1

AG-176-17

Sur proposition de Mme Lina Labbé, appuyée par M. Michael Byrns, il est résolu à l'unanimité :

De nommer M. Daniel Baillargeon, administrateur « Affaires » au siège no 1.

M. Baillargeon accepte.

Siège no 3

AG-177-17

Sur proposition de M. Gaétan Vachon, appuyée par M. Michel Rouleau, il est résolu à l'unanimité :

De nommer Mme Line Breton, administratrice « Affaires » au siège no 3.

Mme Breton est absente, mais avait signifié son intérêt à siéger au conseil d'administration de DENB.

12.2 Agriculture et forêt

Siège no 5

AG-178-17

Sur proposition de M. Daniel Baillargeon, appuyée par M. Denis Sylvain, il est résolu à l'unanimité :

De nommer M. Richard Ferland, administrateur « Agriculture et forêt » au siège no 5.

M. Ferland accepte.

12.3 Municipal

Siège n° 7

M. Jacques Soucy, maire de Frampton, a été nommé par le conseil des maires de La Nouvelle-Beauce le 21 février 2017 pour 2 ans (résolution # 13682-02-2017).

Siège n° 9

M. Gaétan Vachon, maire de Sainte-Marie, a été nommé par le conseil des maires de La Nouvelle-Beauce le 21 février 2017 pour 2 ans (résolution # 13682-02-2017).

12.4 Présentation de la composition du conseil d'administration 2017

a) Administrateurs avec droit de vote

Élus :

Affaires		
Siège n° 1	Daniel Baillargeon (Benoît Baillargeon inc.)	
Siège n° 2	Nelson Grenier (Domaine du Diesel inc.)	
Siège n° 3	Line Breton (Breton Tradition 1944)	
Siège n° 4	André Bonneville (Blanchette Vachon et associés, CA,	
	s.e.n.c.r.l.)	

	Agriculture et forêt		
Siège n° 5 Richard Ferland (Ferme		Richard Ferland (Ferme de la Cavée S.E.N.C., La Coop	
		fédérée)	

Nommés:

Municipal			
Siège n° 6	Réal Bisson (Municipalité de Vallée-Jonction)		
Siège n° 7	Jacques Soucy (Municipalité de Frampton)		
Siège n° 8	Réal Turgeon (Municipalité de Saint-Isidore)		
Siège nº 9	Gaétan Vachon (Ville de Sainte-Marie)		

Nommés par les membres du conseil d'administration :

Coopté			
Siège nº 10	Lina Labbé (Usitechnov Industries inc.)		
Siège nº 11	Vacant		

b) Administrateurs sans droit de vote

- Benoît L'Heureux (directeur pour les CLE de la Beauce et des Etchemins)
- Marlène Bisson (directrice des opérations et commissaire industrielle de DENB)

c) Observateurs

Mario Caron (directeur général de la MRC de La Nouvelle-Beauce)

13. Ajournement de l'assemblée et réunion spéciale des membres du conseil d'administration

Mme Marlène Bisson demande aux membres du conseil d'administration de se retirer pour nommer les officiers ainsi que les membres du comité exécutif (CE) et du comité d'investissement commun (CIC).

AG-179-17

Sur proposition de M. Hébert Vachon, appuyée par M. François Barret, il est résolu à l'unanimité :

Que l'assemblée soit ajournée pour permettre aux membres du conseil d'administration de nommer les officiers, les membres du comité exécutif (CE) et du comité d'investissement commun (CIC).

14. Réouverture de l'assemblée, présentation des officiers, des membres du comité exécutif (CE) et du comité d'investissement commun (CIC)

Mme Marlène Bisson présente les officiers, les membres du comité exécutif (CE) et les membres du comité d'investissement commun (CIC).

14.1. Officiers

- André Bonneville, président
- Line Breton, vice-présidente
- Marlène Bisson, secrétaire-trésorière

14.2. Membres du comité exécutif (CE)

- M. André Bonneville, président, affaires
- Mme Line Breton, vice-présidente, affaires
- M. Nelson Grenier, affaires
- M. Gaétan Vachon, municipal
- M. Jacques Soucy, municipal

Mme Marlène Bisson, directrice des opérations et commissaire industrielle participe aux réunions du CE et agit comme secrétaire.

14.3. Membres du comité d'investissement commun (CIC)

- André Bonneville, président, affaires, représentant de DENB
- Line Breton, vice-présidente, affaires, représentante du milieu socioéconomique
- Nelson Grenier, affaires, représentant du milieu socioéconomique
- Germain Blais, représentant du milieu socioéconomique, ne siégeant pas au C.A.
- Michel Labonté, représentant du milieu socioéconomique, ne siégeant pas au C.A.
- Jacques Soucy, municipal, représentant élu désigné par la MRC de La Nouvelle-Beauce
- Steeve Poulin, représentant Fonds de solidarité FTQ
- Gaétan Vachon, municipal, représentant des investisseurs locaux

Mme Marlène Bisson, directrice des opérations et commissaire industrielle, participe aux réunions du CIC et agit comme secrétaire.

14.4. Remerciements, nominations et départs

Le président remercie M. Stéphane Dubé, de Desjardins Entreprises, représentant « Coopté », qui a été administrateur depuis 2014.

15. Autres sujets

Le président remercie les personnes présentes pour le soutien au développement économique de la région. Il remercie également les partenaires, les membres et les bénévoles pour leur soutien à Développement économique Nouvelle-Beauce, l'organisme de la région choisi pour développer l'économie de la région.

16. Levée de l'assemblée

Α	\sim	1	О	Λ		1	7
м	J	- Т	.0	u	۳.	T	/

Sur proposition de M. Gaétan Vachon, appuyée par M. Daniel Baillargeon, il est résolu à l'unanimité :

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19 h 10.

André Bonneville	Marlène Bisson
Président	Secrétaire-trésorière